



CR CTSS DIRIF 02 OCTOBRE 2020

La période de transition vers la nouvelle organisation se poursuit. Celle-ci va même s'allonger dans le contexte sanitaire que nous connaissons. Ce CTSS a permis d'aborder les différentes problématiques en cours à la DIRIF. Bonne lecture !

1. Covid 19

Trois scénarios de fonctionnement sont actuellement étudiés par la direction. Ils sont fonction de l'évolution de la situation sanitaire (amélioration, continuité ou dégradation). En cas de dégradation de la situation (*effective au moment de la rédaction de ce compte-rendu*), les agents seront (dans la mesure du possible) incités à faire du télétravail. Un poste de prévi-conseil pourrait ainsi être basculé en télétravail, et un nouveau bulletin simplifié répondant à l'essentiel des besoins des clients est à l'étude. Un poste à Médias pourrait également être tenu en télétravail (mais pas la nuit : cela semble trop risqué en cas de complication technique).

La DSI a commandé 300 nouveaux PC portables pour équiper les agents en télétravail. 3 d'entre eux arriveront à la DIRIF, ils seront réservés à des besoins opérationnels en situation de crise.

Concernant le télétravail hors crise, les fonctions non télétravaillables sont en cours de définition au niveau national.

2. Direction et Fonctions administratives.

M Olivier Le Moigne a été nommé directeur adjoint de la DIRIF.

Les fiches de poste de deux agents administratifs ont été modifiées et sont en attente de validation par le service RH.

Un « contrat de service relatif aux modalités d'exécution de la formation permanente » a été présenté lors de ce CTSS. Dans ce cadre, DIRIF/D a désigné un agent administratif en tant que référent formation pour la DIR. Celui-ci sera l'interlocuteur du département formation permanente.

3. ICP

Deux agents ne bénéficiaient pas de droits à option. L'un d'entre eux va partir à la retraite au printemps prochain. Dans la continuité de ses fonctions actuelles, un poste en soutien de l'observation sera proposé au second agent au moment de la bascule. Une fiche de poste sera rédigée.

4. Climatologie

Un agent du service Climatologie part à la retraite en fin d'année. A cette occasion, de nombreuses tâches de travail seront à répartir. Certaines tâches seront transférées à DCSC à Toulouse. D'autres seront simplifiées. Une réflexion est en cours pour redistribuer certaines tâches aux PC, et cela en avance de phase par rapport à la bascule.

Plus globalement, un groupe de travail a été mis en place pour réfléchir à la reprise des tâches clim par les futurs MC. Des formations devraient être proposées aux agents concernés au printemps 2021.

5. Aéronautique

La bascule vers DSM/Aéro des CRA d'Orly et de Roissy a été repoussée au 12 octobre (*bascule effective au moment de la rédaction de ce compte-rendu*).

Les liens entre les CPR de la DIRIF et les prévis d'Orly et de Roissy seront maintenus, notamment au travers des conférences régionales et des conférences de crise. Il faudra clarifier la relation entre les CRA et les permanenciers (DIRIF d'un côté, CNP de l'autre) : les agents devront savoir qui contacter selon les situations.

Orly est désormais secours pour l'Outre-mer. Un mode opératoire et des consignes ont été rédigés. Les agents ont été formés succinctement par un collègue de Brest. La CFDT-Météo souhaite que cette formation soit consolidée et entretenue. Bonne nouvelle : afin d'assurer ce secours, deux ETP supplémentaires viennent renforcer les effectifs. Malgré cela, il est toujours prévu qu'un agent assure seul les vacations de nuits l'été, au risque de ne pas pouvoir bénéficier de la pause nocturne de 3h. La CFDT-Météo souhaite que des solutions soient trouvées pour conserver cette pause en dehors des situations de crise. Enfin, la CFDT-Météo déplore l'absence de l'étude d'impact de cette réorganisation, pourtant promise depuis un an !

6. Projet ALPHA et bascule

En raison de la crise sanitaire, les projets 3P ont pris du retard. La bascule dans la nouvelle organisation est désormais envisagée pour le second trimestre 2022. Un groupe de travail est en charge de réfléchir au nouveau calendrier. Il proposera

courant novembre des scénarios d'évolution d'organisation jusqu'à la bascule, en identifiant les contraintes au niveau des effectifs et des outils.

Des contrôles subjectifs de la base ALPHA vont être réalisés par les prévisionnistes. La CFDT-Météo fait part de son inquiétude quant au sens et à l'utilisation de ces contrôles. En effet, il est bien difficile de comparer deux bases (SYMPO et ALPHA) qui n'ont pas la même philosophie du fait de leur construction (expertise pour la sécurité des personnes et des biens pour SYMPO, champs automatiques moyennés et lissés pour ALPHA).

En parallèle, le projet OMEGA développe un outil de correction des champs ALPHA au niveau national pour les situations à forts enjeux. Cet outil de correction est plus qu'indispensable à la vue du comportement très dégradé d'ALPHA lors de la tempête « Alex » de début octobre...

7. Prédi

La principale problématique concerne les effectifs PAR, alors que la phase transitoire avant la bascule s'allonge. Un agent est parti à la retraite. Un autre quittera le service au printemps, ce qui ne laissera que 5 agents sur le poste (4 seulement pour les nuits). Des CPR tournent ponctuellement sur le poste PAR pour aider mais cela n'est possible que dans une certaine limite. DIRIF/D annonce que les PAR ayant un droit à option sur un autre poste seront retenus le plus longtemps possible. De plus l'ouverture d'un poste « PAR puis MC » est envisagée.

8. Future division Services

Pour rappel la future division Services comportera 11 MC et 9 CPR. Un groupe de travail réfléchit actuellement au contenu des heures de bureau hors clim des futurs MC. Les conclusions doivent être rendues pour mi-novembre.

Les représentants du personnel attirent l'attention de la direction sur les rythmes de travail des futurs MC qui pourraient alterner vacations permanentes, horaires de bureau et nuits en astreinte. L'avis du médecin de travail est demandé sur ce point.

9. Médias

La situation des effectifs reste délicate, avec notamment des bilans qui demeurent très élevés. Néanmoins, une normalisation est espérée au printemps prochain. En attendant, la CFDT-Météo rappelle qu'il est important de former les nouveaux venus en priorité sur le poste permanent pour pouvoir assurer les nuits.

Pour clarifier le fonctionnement du service en cas de grève, un mode opératoire a été rédigé. Celui-ci fixe une priorité entre les différents postes. En cas de grève du

CNP, la décision de réaliser ou non les cartes moyenne échéance reste à l'initiative du chef de service.

Par ailleurs, le chef de service de Médias entre dans le tour des permanenciers de la DIRIF. La CFDT-Météo s'inquiète de l'ajout de cette fonction à la charge de travail du chef de service qui est déjà très importante. DIRIF/D précise que cette fonction rejoint d'autres fonctions proches déjà tenues.

10. Assistance au COGIC

Les sollicitations ont été nombreuses récemment, notamment lors des vigilances rouge.

L'assignation de l'astreinte COGIC a été actée.

Les fiches de poste sont montées au niveau RH, mais elles n'ont pas encore été validées.

L'astreinte de jour hors week-end n'est toujours pas indemnisée par Météo-France (les textes ne prévoient pas cette situation). La CFDT-Météo se désole de voir que rien n'a avancé sur ce point depuis le CTSS de mars. Le manque de reconnaissance est réel pour les agents qui participent à l'astreinte ! DIRIF/D indique que ce volet indemnitaire sera évoqué au prochain CTEP.